

L'essentiel 2014

- > Synthèse du rapport d'activités 2014
- > Été 2015



Denez L'Hostis,
président de France Nature Environnement

Édito

Sivens, Roybon, Bure, Sommerau... Au début de l'année 2014, ces noms de lieux ne disaient peut-être rien aux Français. Certains d'entre eux ne désignent qu'à peine quelques hectares de forêt, de prairie ou de zone humide. Aujourd'hui, ces sites font la une des médias, régionaux et nationaux, menacés par des projets d'aménagement aberrants : barrage, parc de loisirs, centre de stockage de déchets, golf... Les conséquences sont parfois dramatiques : cette année restera celle où un jeune homme, Rémi Fraisse, a été tué pour ses idées et son engagement naturaliste. Nous ne l'oublions pas.

Partout en France, depuis quarante-sept ans, les militants et militantes du mouvement France Nature Environnement se battent contre les idées d'un autre temps. N'allez pas croire qu'ils s'arc-boutent sur leurs postures idéologiques : c'est que la cause de l'environnement l'exige. Les militants de France Nature Environnement savent proposer de nouvelles idées pour que la transition écologique devienne une réalité. Ils l'ont prouvé toute l'année. Je suis fier de les représenter, car j'en suis convaincu : l'action collective peut changer la donne. Et ces combats, les militants du mouvement France Nature Environnement ne pourraient pas les mener sans vous. Merci de votre investissement à nos côtés.

Repères

- Une association créée en 1968, **reconnue** d'utilité publique, **indépendante** de tout pouvoir politique, économique ou religieux
- Une organisation **représentative**, au fonctionnement **démocratique** et à la gestion transparente, agréée par le Ministère de l'écologie
- Des militants présents dans plus de **200 instances nationales** de concertation et de dialogue
- **2 000 bénévoles mobilisés** au sein des **16 réseaux thématiques**

Un mouvement citoyen au service de l'intérêt général

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3 000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

France Nature Environnement, c'est...

- > Une association, avec son équipe fédérale, composée de plus de 180 bénévoles et 43 salariés, qui s'y investit au quotidien.
 - > Une fédération, qui réunit 52 associations territoriales (qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations), 15 associations nationales, qui se mobilisent pour une cause environnementale spécifique, et 13 associations correspondantes, qui partagent nos préoccupations.
- Retrouvez la liste complète de nos associations sur fne.asso.fr.
- > Un mouvement citoyen, qui rassemble les centaines de milliers de militants, bénévoles ou salariés, qui s'engagent dans toutes ces associations.

La démocratie en pratique

Le 28 mars 2015, lors de l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration a été renouvelé au tiers : les représentants des associations du mouvement ont procédé à l'élection de 8 des 24 membres du Conseil d'administration. Une fois élu, le Conseil d'administration a réélu Denez L'Hostis président de France Nature Environnement.

L'ÉQUIPE NATIONALE

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 120 dirigeants bénévoles, issus des associations de terrain, qui s'investissent au quotidien au sein de France Nature Environnement. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations. 6 membres du Conseil d'administration de FNE siègent au Conseil économique, social et environnemental depuis fin 2010. À ce titre ils perçoivent chacun une indemnité de l'État. Les bénévoles travaillent en équipe avec les 43 salariés de l'équipe nationale (au 31 décembre 2014), qui participent à la mise en œuvre des orientations décidées par le Bureau national et le Conseil d'administration. 39 sont en contrat à durée indéterminée et 4 sont en contrat à durée déterminée. Depuis le 1^{er} octobre 2013, un consultant en outils informatiques mis à disposition par le Groupe La Poste dans le cadre d'un mécénat de compétence apporte son aide à France Nature Environnement. Pour l'année 2014, le cumul des salaires bruts des 3 salariés les mieux rémunérés était de 165 148 €. Il n'y a pas d'avantage en nature alloués à ces salariés.

Le Bureau national

Denez L'Hostis
Président – Issu de Bretagne Vivante

Michel Dubromel
Vice-président – Issu de FNE Franche-Comté

Jean-David Abel
Vice-président – Issu de XXX

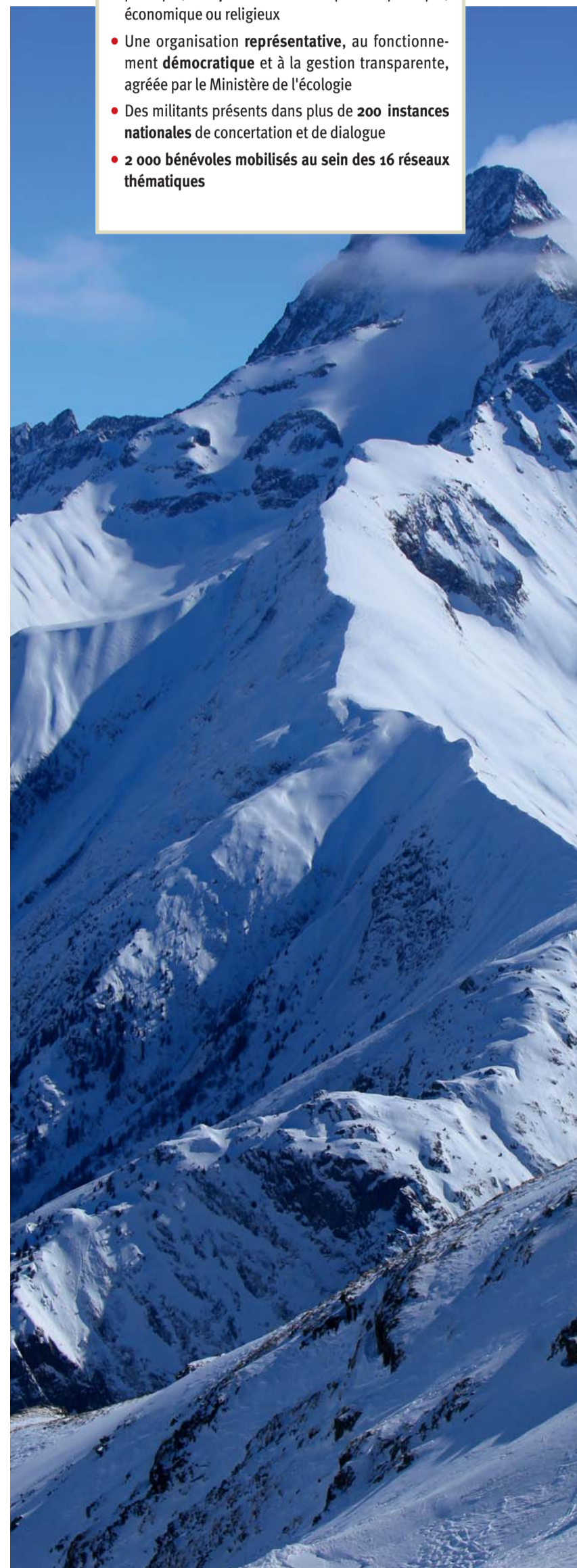
Serge Urbano
Vice-président – Issu de la Sepanso

José Cambou
Secrétaire nationale – Issue de FNE Midi-Pyrénées

Florence Denier-Pasquier
Secrétaire nationale – Issue de FNE Pays de la Loire

Raymond Léost
Trésorier – Issu de Eau et rivières de Bretagne

Marc Saumureau
Trésorier-adjoint – Issu de FNE Franche-Comté



Le mot du trésorier



Thierry Dereux,
Trésorier de France Nature Environnement

« Depuis la fin des années 2000, nous œuvrons pour que nos finances puissent s'appuyer sur trois piliers : les subventions, les partenariats et les dons, legs et mécénats. Jusqu'en 2005, notre modèle économique reposait quasiment exclusivement sur des subventions publiques ou parapubliques. Cette année-là, un premier pas a été franchi vers la diversification de nos financements grâce au partenariat avec le Crédit Coopératif et au lancement de produits bancaires solidaires, la Carte et le Livret Agir, facilitant les dons du grand public. Puis nous avons noué des partenariats avec le secteur privé, avant de lancer une première campagne d'appel à dons, en 2011. Mais trouver l'équilibre entre ces trois piliers reste un travail de longue haleine, un exercice délicat dans un contexte de crise économique, qui n'épargne pas ceux qui travaillent pour l'intérêt collectif.

Pour France Nature Environnement, l'année 2013 avait été compliquée financièrement. Conséquence d'un bilan comptable déficitaire en 2012, nous avons dû nous séparer de trois salariés. 2014 s'annonçait donc comme une année charnière : après ces deux années où les résultats avaient énormément varié (-186 226 € en 2012, +217 478 € en 2013), il fallait trouver notre point d'équilibre. Nous y sommes parvenus. La baisse des subventions en 2014 est compensée par l'augmentation du montant des partenariats et

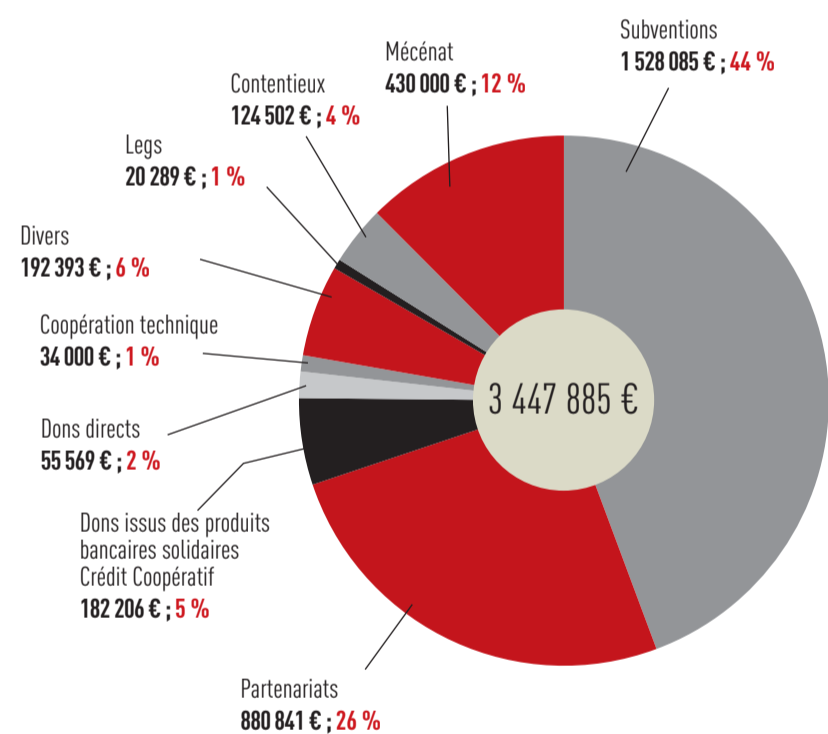
nos charges sont maîtrisées. Ce résultat valide pleinement les difficiles décisions de gestion que nous avons dû prendre et nous permet d'aborder l'année 2015 avec une relative sérénité. Cette année sera très importante pour le mouvement France Nature Environnement, puisque la France accueillera le 21^e sommet des Nations unies sur le climat et que nous souhaitons contribuer à la conclusion d'un accord international ambitieux et la mobilisation de la société civile.

Avec nos partenaires, nous nous engageons sous certaines conditions, dans le respect de notre éthique. Ni greenwashing, ni compromission, cette démarche partenariale nous permet de construire un dialogue fructueux avec d'autres acteurs de la société et faire évoluer leurs pratiques. Elle contribue à notre équilibre économique.

Enfin, parce que les habitudes en matière de don ont changé, que les citoyens souhaitent financer des projets précis, nous voulons proposer de nouvelles façons de contribuer à nos actions. En 2014, nous avons ainsi rejoint citizencase.org, une plateforme de financement participatif (crowdfunding) dédiée à la justice et nous souhaitons explorer davantage ces pistes de financement à l'avenir. Tout en gardant comme objectif principal la bonne maîtrise de nos charges : nous la devons à tous ceux qui nous confient leurs fonds.

Nos ressources

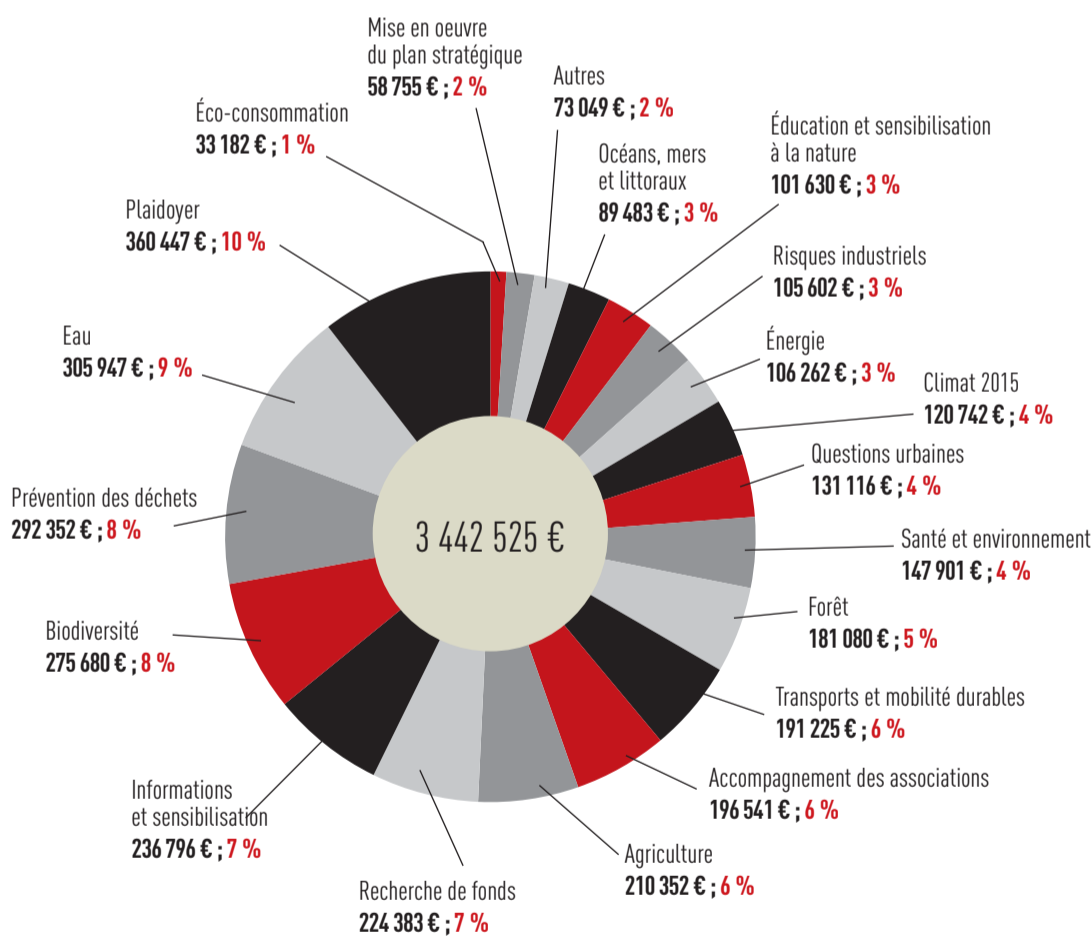
Comme beaucoup d'associations, en 2014, France Nature Environnement a fait face à la baisse des financements publics : dans notre cas, leur montant a diminué de 11 % par rapport à 2013. Nous avons consolidé nos partenariats privés et leur montant a augmenté de 5 %. À noter également, les produits liés aux contentieux (qui correspondent aux dommages et intérêts obtenus devant les tribunaux) ont doublé. Enfin, en 2013, France Nature Environnement avait bénéficié d'un legs très important (233 000 €). L'absence d'un tel legs en 2014 explique la baisse du montant des dons et legs grand public.



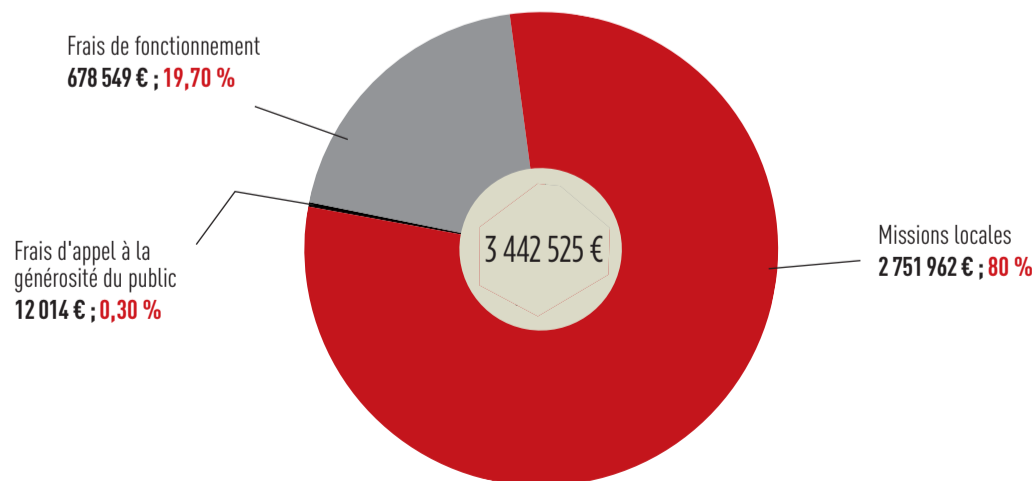
Nos ressources 2014

Nos charges

Faire avancer la protection de la nature : c'est notre objet social. C'est ce qui guide l'utilisation de nos fonds. Ainsi, 80 % de nos dépenses sont dédiées à nos missions sociales. En 2014, nous sommes intervenus dans tous les domaines de la protection de l'environnement, de la préservation de la biodiversité à la prévention des risques industriels, grâce à notre organisation en réseaux. 2014 a également été une année de lancement de nos projets autour de la Conférence Paris Climat (COP21), ce qui se traduit dans nos charges. Ces projets verront le jour pour la plupart en 2015. Globalement, le montant de nos charges est en légère diminution (-2 %) par rapport à 2013. Enfin, si les charges de personnel ont baissé, elles restent notre premier poste de dépenses.



Nos charges 2014 par thématique



Emplois inscrits au compte de résultats

Bilan comptable

Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2014. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en € au 31/12/14	Net en € au 31/12/13	Bilan passif	Net en € au 31/12/14	Net en € au 31/12/13
Immobilisations corporelles et incorporelles	93 650 €	118 548 €	Fonds associatifs et réserves	552 269 €	334 791 €
Immobilisations financières	31 269 €	30 139 €	Résultat net de l'exercice	4 679 €	217 478 €
Actif immobilisé	124 919 €	148 687 €	Fonds associatifs	556 948 €	552 269 €
Stocks de la boutique	1 495 €	4 187 €	Provisions pour risques	3 500 €	-
Créances	622 645 €	605 824 €	Fonds dédiés sur autres ressources	17 085 €	34 278 €
Valeurs mobilières et disponibilités	894 406 €	857 848 €	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	687 752 €	708 091 €
Charges constatées d'avance	17 454 €	25 305 €			
Actif circulant	1 491 000 €	1 493 164 €	Dettes	708 337 €	742 369 €
			Produits constatés d'avance	350 634 €	347 213 €
Total de l'actif	1 615 919 €	1 641 851 €	Total du passif	1 615 919 €	1 641 851 €

Compte de résultat

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement et des produits dont nous disposons - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2014.

Compte de résultat	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Variation en %	Budget prévisionnel 2014
Ventes de produits	5 172 €	4 350 €	19	8 400 €
Partenariats	914 841 €	872 609 €	5	1 372 200 €
Produits d'activités annexes	3 738 €	-	NS	-
Subventions d'exploitation	1 528 085 €	1 708 053 €	-11	1 629 700 €
Reprises et transferts de charge	44 718 €	32 591 €	37	-
Mécénat, dons, cotisations et autres produits	931 100 €	1 113 993 €	-16	867 700 €
Report des ressources	17 193 €	-	-	-
Produits de fonctionnement	3 444 847 €	3 731 596 €	-8	3 878 000 €
Achats, variation de stocks	8 810 €	6 064 €	45	35 000 €
Autres achats et charges externes	1 230 719 €	1 216 423 €	1	1 676 000 €
Impôts et taxes	1 129 €	806 €	NS	1 000 €
Charges de personnel	2 155 262 €	2 220 967 €	-3	2 121 000 €
Amortissements et provisions	36 587 €	34 417 €	6	35 000 €
Engagements à réaliser	-	28 705 €	NS	-
Autres charges	10 018 €	8 311 €	21	10 000 €
Charges de fonctionnement	3 442 525 €	3 515 693 €	-2	3 878 000 €
Résultats de fonctionnement	2 322 €	215 903 €	NS	-
Produits financiers	1 582 €	2 225 €	NS	
Charges financières	-	-	NS	
Résultat financier	1 582 €	2 225 €	NS	
Résultat courant	3 904 €	218 128 €	NS	
Résultat exceptionnel	775 €	- 650 €	-	
Excédent ou perte	4 679 €	217 478 €	NS	

NS : non significatif

Transparence financière



En tant qu'association reconnue d'utilité publique recevant plus de 153 000 € de subventions publiques, notre gestion est certifiée par un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. C'est lui qui présente nos comptes lors de l'Assemblée générale annuelle.

Retrouvez ce bilan financier sur fne.asso.fr et dans notre Rapport d'activité 2014. Au sommaire également, les faits marquants de notre année 2014, les actions de nos associations et la liste exhaustive de nos partenariats.

Merci

France Nature Environnement fait appel à la générosité du public. Ce soutien est essentiel pour défendre l'environnement et mener à bien nos actions. Chaque année, des centaines de projets de protection de la nature et de l'environnement sont réalisés par France Nature Environnement et ses associations grâce à la collecte de fonds privés, qui comprend les dons, donations, legs et bénéfices issus de la vente de produits solidaires. En 2014, le montant des dons et legs issus des particuliers s'est élevé à 258 065 €, un montant en baisse par rapport à 2013.

France Nature Environnement et le Crédit Coopératif ont mis en place depuis 2005 des produits bancaires solidaires au profit de la fédération (la Carte Agir et le Livret

Agir) dont le but est notamment de soutenir les associations du mouvement France Nature Environnement. Grâce aux dons issus du Livret Agir et de la Carte Agir perçus en 2013, 23 actions associatives sur l'ensemble du territoire français ont été récompensées cette année par des prix de 1 000 à 6 000 euros. En 2014 étaient mises à l'honneur les actions des « sentinelles de la biodiversité et du climat », qui veillent sur la nature ou contribuent à l'adaptation au changement climatique.

En 2014, France Nature Environnement s'est mobilisée pour faire entendre la voix des citoyens contre les intérêts particuliers, les disparitions d'espèces, la dégradation de leurs habitats, la raréfaction des ressources naturelles. Nous avons aussi su proposer des solutions pour que la transition écologique devienne une réalité. Tout en suivant les trois axes de notre plan stratégique. Illustration à travers sept actions.

Avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques

Sivens, si mal

Dans la nuit du 26 octobre, Rémi Fraisse, 21 ans, était tué par une grenade lancée par un gendarme en marge d'une manifestation citoyenne contre le barrage de Sivens (Tarn), un projet contesté de longue date par le Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet, Nature Midi-Pyrénées et FNE Midi-Pyrénées, soutenus par France Nature Environnement. Dans les jours qui suivent, dans plusieurs villes de France, nous avons manifesté pacifiquement notre indignation. Nous avons dénoncé le refus du dialogue de la part de l'État, lancé de nouvelles actions en justice pour obtenir l'abandon du projet. Denez L'Hostis, président de FNE, a rencontré Ségolène Royal puis le Président de la République à ce sujet. En janvier 2015, la ministre de l'Environnement annonçait que le projet initial serait revu. Il aura fallu la mort d'un homme pour que les discussions s'engagent.



Les points noirs du dialogue environnemental

Le drame de Sivens a mis en lumière le manque de transparence et de prise en compte de l'avis de la société civile dans les décisions d'aménagement. Car Sivens n'est pas une exception. Il y a aussi le bocage de Notre-Dame-des-Landes, le Center Parcs de Roybon, le Golf de la Sommerau, la ligne Lyon-Turin... La liste des projets menaçant notre environnement, est longue. La question de l'opportunité de ces projets n'est jamais posée aux citoyens. Ils ne sont consultés que sur le comment. Pour alerter les pouvoirs publics, et grâce aux informations des associations du mouvement, nous avons recensé les projets nuisibles sur une carte de France. Ils étaient 150 début 2015. Le mouvement se mobilise pour changer la donne.

Tafta, tissu d'absurdités

Loin d'être un simple traité commercial, le TAFTA, projet de traité de libre-échange transatlantique toujours en cours de négociation, fait surtout figure de grand pas en arrière en matière de réglementation environnementale. Au nom de la liberté de commercer, la suppression des normes douanières actuelles rabaisserait les normes de sécurité européennes. Il ouvrirait la voie aux semences OGM ou à la volaille chlorée, des produits autorisés sur le sol des États-Unis. Nous nous sommes engagés contre ce traité aux côtés de nos fédérations européennes. En 2015, la mobilisation continue de plus belle.

Stopper l'érosion de la biodiversité

Réhabiliter les nuisibles

France Nature Environnement œuvre depuis longtemps pour que la notion d'« espèces nuisibles » soit abandonnée. Ce combat a connu une belle avancée en juillet 2014, quand FNE a obtenu avec Humanité et Biodiversité l'annulation partielle de l'arrêté du 2 août 2012. Le Conseil d'État a estimé que le classement de plusieurs mammifères et oiseaux comme nuisibles - dont la fouine ou le geai des chênes - n'était pas justifié dans seize départements. Pas question de crier victoire pour autant : nous poursuivons nos actions pour que les futures listes ne retiennent que les espèces causant de réels soucis et non celles qui sont détruites pour des motifs idéologiques ou des dégâts dérisoires.



Coupe rase pour le budget de la forêt

En 2014, au nom de la réduction de la dette, l'État a décidé de se désengager du financement de l'Office National des Forêts, qui doit désormais trouver 20 millions d'euros pour assurer sa subsistance. Pour France Nature Environnement, cette décision met en péril l'avenir des forêts publiques, statut qui existe depuis près de deux cents ans. Nous nous sommes mobilisés aux côtés de nos partenaires, l'Office National des Forêts et la Fédération nationale des communes forestières, faisant entendre notre voix dans différentes instances forestières. Nous continuerons à défendre ce patrimoine national que constituent les forêts publiques et leur modèle de gestion.

Changer de modèle de développement

La loi énergie prend des châtaignes

Le projet de loi sur la transition énergétique, dont l'examen s'est déroulé en octobre 2014 à l'Assemblée nationale, est insuffisant pour engager la France sur la bonne voie. Le texte proposé aux députés était bien trop timoré. Les propositions faites lors du débat national sur la transition énergétique, auquel nous avons activement participé en 2013, ont été très fortement remaniées. Si finalement quelques améliorations ont été apportées au texte, en février 2015, les sénateurs l'ont encore revu à la baisse. De surcroît, les moyens ne sont pas au rendez-vous.

Demain, quelle place pour la voiture ?

Face à ses nombreux impacts environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires, la remise en cause de notre modèle de mobilité où prédomine la voiture solo semble indispensable. France Nature Environnement et ses partenaires Keolis, Mobivia Groupe et la Fondation PSA Peugeot Citroën ont mis en commun leurs réflexions et propositions autour de cette question de la mobilité. La juste place de la voiture dans la mobilité de demain, guide d'aide à la décision pour les élus, les associations et les acteurs économiques, apporte un nouvel éclairage sur la mobilité.

Un plan stratégique pour donner toujours plus de sens à l'action

Être partout où la nature a besoin de nous : face à l'ampleur de cette tâche, définir des priorités d'actions est indispensable. Adopté par le Conseil d'administration de France Nature Environnement en janvier 2013, notre plan stratégique fixe les quatre défis de la fédération pour la période 2013-2015 : être un mouvement citoyen au service de l'intérêt général, avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques, stopper l'érosion de la biodiversité et changer de modèle de développement.

